

**Arrondissement : GOURDON**

**Département du Lot**

**COMMUNE DE LE BASTIT**

**Compte-rendu de la séance du lundi 16 décembre 2019 à 18 h 30**

\*\*\*\*\*

Secrétaire : DUFLOT Brigitte

Présents :

Monsieur Hervé DESTREL, Monsieur Didier ANGELIBERT, Madame Brigitte DUFLOT, Monsieur Sébastien CHAMBERT, Madame Mireille DAVID, Madame Véronique HERION, Monsieur Robert SASMAYOUX

Absents :

Monsieur Cyril GARRIGUES, Monsieur Stéphane LUTARD, Monsieur Michel MALAURIE, Monsieur Yves LARRAUFFIE

**Ordre du jour:**

- 1 - Subvention cantine élèves maternelle et primaire
- 2- Participation Espaces Jeunes de Gramat
- 3 - Sauvegarde du Patrimoine

Questions diverses :

- Voeux du maire
- Point sur Travaux
- Dossier Ecobarri

**Délibérations du conseil:**

**Participation frais repas cantine maternelle et primaire - écoles : publique et privée**

Comme l'année passée, Mr le Maire propose d'octroyer une "aide cantine" à chacun des enfants domiciliés au Bastit, scolarisés en classes maternelles et primaires, dans les écoles publiques et privées.

Il soumet aux élus de verser 115.00 € par enfant concerné.

Les élus, après en avoir délibéré, approuvent la proposition de Mr le Maire, et à l'unanimité des membres présents et représentés,

**décident :**

- d'octroyer une "aide cantine" de 115 € pour l'année scolaire 2019/2020 (soit l'équivalent de 10 mois), à chacun des enfants domiciliés au Bastit, scolarisés en classes de maternelles et primaires, dans les écoles publiques et privées,

- que toute inscription postérieure au 01/09/2019 sera aidée à hauteur 11.50 € par mois restants,
- qu'une liste des enfants scolarisés sera sollicitée par la mairie du Bastit à chaque établissement,
- que le versement de cette aide s'effectuera par le biais d'un mandat administratif après avoir demandé aux parents un relevé d'Identité Bancaire.

**et précisent :**

- que cette dépense est prévue au budget de la commune.

Participation espaces jeunes à Gramat (2020)

La commune du Bastit participe au projet concernant les adolescents de 11 à 17 ans sur le canton de Gramat.

Des animations et des projets en période scolaire et périscolaire sont mis en place tout au long de l'année au sein de l'espace jeunes, au collège de Gramat.

Il est demandé de participer en 2020 à cet espace jeunes de Gramat.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la participation à l'espace jeunes et autorise Mr le Maire à signer la convention.

Sauvegarde du patrimoine

Le Conseil a décidé à l'unanimité de proroger au budget 2020 le projet de réalisation de restauration du lac de Mentine d'un montant de 10 659 € HT

Il est demandé de sécuriser les points bouteille et sa mise en valeur à inscrire au budget 2020

Questions diverses :

Orange va installer le boitier pour la fibre.

Plantation : 40 buis ont été installés

Les tables de l'église ont été réparées et vernies

Il faudra commander un câble pour la guirlande extérieure.

Les trous au chemin des Combes et les traverses ont été bouchés par Cauvaldor.

Prévoir la vidange des fosses septiques de la mairie et de DAVID en Février 2020

Prévoir le remplacement sur Terrisse d'un poteau de téléphone.

Demande de domiciliation d'une association "Les collectives" sur Le Bastit

Expérimentation en 2020 de la TFOM qui passe à 10.90

Voeux du Maire le 10 janvier 2020 à 19 H. Prévoir la distribution de l'information par les conseillers municipaux et commande de l'apéritif dinatoire.